

JUIN 2019

Faisant suite au congrès pour lequel nous remercions encore vivement tous les bénévoles qui ont contribué à sa réussite, veuillez trouver la dernière lettre avant la trêve estivale.

Bel été à tous en spéléo, canyon ou plongée souterraine !

*Delphine Chapon
Secrétaire Générale Adjointe
Mise en page et synthèse*

Comité de relecture : Nathalie Loza, Rémy Limagne.

✔ JNSC d'été 2019 :

Les Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme estivales se sont tenues les 29 et 30 juin 2019 : <https://jnscc.ffspeleo.fr/>

Près de 40 manifestations étaient au programme des JNSC d'été.

Un grand merci aux organisateurs.

✔ Week-end Commission Jeunes (CoJ)

Le WE CoJ Canyon s'est déroulé au camping de Pied-de-Borne en Lozère (48) du 30 mai au 2 juin. Au total, 24 personnes étaient présentes : 5 cadres et 19 participants (dont 15 jeunes de - 26 ans).

Au programme, les canyons suivants ont été parcourus : le Roujanel tous ensemble le jeudi, le Chassezac et le Fustugère les vendredi et samedi en deux équipes.

Comme d'habitude, la CoJ a régalié tout le monde (avec des cadres surpris que les jeunes sachent aussi bien cuisiner ! ;-)) et tout le monde est reparti avec le sourire.

Pour la CoJ Canyon 2020, nous partons sur le même format (week-end de l'Ascension avec 3 jours de canyon + 1 jour de rangement) et le massif choisi sera très probablement le Vallespir (66). A confirmer dès que nous trouverons un hébergement (si possible avec une vraie cuisine en dur).



✓ Le Plan Mercredi : un dispositif à investir pour la spéléologie et le canyoning !

Par la Direction technique nationale.



Les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, ont déployé le **Plan mercredi** « une ambition éducative pour tous les enfants ».

Le programme des activités organisées dans le cadre du « Plan mercredi » comprend trois grandes thématiques : **le sport, la culture et les initiatives en lien avec la nature.**

La volonté de ce plan, est de promouvoir une offre de loisirs, de découverte afin de faire pratiquer un grand nombre d'activités physiques et sportives aux enfants **en s'appuyant sur l'expertise des** acteurs éducatifs locaux, notamment les **associations sportives.**

Le Plan mercredi peut être un axe de développement intéressant pour les structures de la FFS.

Quelles sont les possibilités et modes de mise en œuvre des activités de la FFS au sein du Plan mercredi ?

- Un Plan mercredi est obligatoirement porté par une collectivité locale. La collectivité doit avoir contractualisé un projet éducatif de territoire (PEDT) dans lequel le Plan mercredi est présent.
- Le développement d'activités en partenariat avec la FFS dans le cadre du Plan mercredi ne peut donc s'inscrire dans une logique d'opportunité. Cela n'est possible que si la collectivité locale a déployé ce dispositif.
- Le Plan mercredi est financé par les collectivités locales qui peuvent elles-mêmes bénéficier d'un soutien financier à cet effet.
- Le Plan mercredi a comme support juridique un Accueil Collectif de Mineurs de type accueil de loisir périscolaire.
- L'encadrement des activités de spéléologie ou de canyoning au sein du Plan mercredi renvoie donc à l'arrêté du 25 avril 2012 du code de l'action sociale et des familles dont les annexes fixent les conditions particulières d'encadrement, d'effectif et de pratique de certaines activités physiques se déroulant en accueil de loisirs, séjour de vacances et accueil de scoutisme. Pour la spéléologie, les conditions de mise en œuvre sont consultables [ICI](#), et pour le canyoning, c'est par [là](#).
- Concrètement, pour mettre en place un projet d'activités dans le cadre du Plan mercredi, il faut prendre contact et proposer un projet au directeur du service jeunesse de la commune ou de la communauté de commune.

Pour aller plus loin :

[Dossier-le rôle du mouvement sportif](#)

[Le dossier complet de présentation du dispositif](#)

[le portail Web du dispositif](#)



▼ De la spéléologie à l'école... encore !!! ;-)

Par la Direction technique nationale

Après le succès des premières assises de la spéléologie en milieu scolaire, qui ont réuni près de 80 participants (enseignants, responsables académiques, élus et encadrants fédéraux), la spéléologie continue « d'inonder » le monde scolaire par un article publié sur le site du Café pédagogique, média bien connu des acteurs de l'éducation. Nous vous laissons découvrir cet article en cliquant sur le lien suivant :

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/07/02072019Article636976507116633617.aspx?fbclid=IwAR1KbovwxwRBiSIHJOu_dHUL8HZLyFgmIqmvKwJ197n53DVaeCl4PKqmEcU

▼ Rénovation du Monitorat fédéral de canyionisme

Annoncée puis débattue lors des dernières Journées d'Etudes de novembre 2018 à Castelmaurou, l'actualisation du diplôme de moniteur fédéral de canyionisme se concrétise enfin!

Vous trouverez sur le site internet (<https://canyon.ffspeleo.fr/referentiels-de-stages/>) le nouveau référentiel moniteur, fruit du travail collectif mené par les cadres de la Commission nationale de canyionisme.

Succinctement, en voici les grandes lignes :

- Une mise à jour des compétences et des techniques en accord avec les évolutions des matériels et de la pratique;
- Un module 1 : formation technique et pédagogique, pouvant être acquis par deux voies, pour en faciliter l'accès : via un stage de 7 jours en présentiel axé sur un moment de plaisir, de partage et d'apprentissage ou par validation des compétences du référentiel via le livret de formation, au rythme de chacun, suivie d'un module de deux jours d'évaluation finale en présentiel.
- Un module 2 : situation de stage, où le candidat accompagné d'un tuteur mettra en pratique ses acquis pour la co-organisation d'un stage
- Une possibilité de ne pas "repasser" tout un stage de 7 jours si des points ne sont pas validés : les éléments ayant pêché pouvant être acquis de façon unitaire et présentés à nouveau lors d'un module de deux jours d'évaluation finale.

Pour rappel,

- Un module 1 est prévu du 26 au 30 août, dans les Hautes Alpes ;
- Une formation finale les 11/12 octobre ;

N'hésitez pas à contacter la fédération si vous souhaitez vous inscrire !

▼ Statuts et règlement intérieur de la Fédération :

Les statuts et règlement intérieur de la Fédération ont été mis à jour lors de l'assemblée générale 2019. Les documents seront disponibles bientôt sur le site de la Fédération : <https://memento.ffspeleo.fr/rubrique192.html>



➤ Résultats du concours vidéo fédéral « You motion »

Avec tous nos remerciements à l'ensemble des participants au concours, voici les résultats complets :

<https://medias.ffspeleo.fr/youmotion2019/resultats/>

➤ Note de frais : le document fédéral évolue !

La note de frais vient de prendre un coup de fraîcheur, de plus le conseil d'administration, lors de sa réunion du 10 juin à La Ciotat, a voté un nouveau tarif qui jusqu'à lors n'existait pas (moto >= 125cc).

Lien : https://ffspeleo.fr/feuille_de_frais

➤ Le coin des CDS et CSR

Cette rubrique est alimentée par les contributions des CDS et CSR. Nous sommes à votre écoute, envoyez vos propositions à l'adresse : secretariat-general@ffspeleo.fr

➤ Le sentier karstique de Saint-Pé de Bigorre mis en lumière !

Dans les Hautes-Pyrénées, le sentier karstique de Saint-Pé de Bigorre se fait une place dans les plus belles randonnées de l'été 2019 proposées par le numéro hors-série de Pyrénées Magazine.

<http://www.sentiers.midipy.net/pyrenees-magazine-presente-le-sentier-karstique-de-st-pe/>

Veuillez noter, au passage, le nouveau numéro de téléphone du CSRO : [06 26 51 96 45](tel:0626519645)

➤ La "Spéléo Tour José Mulot"

Unique en son genre, et située dans un cadre naturel exceptionnel, la Spéléo'Tour José Mulot, du nom de son fondateur, est née à l'automne 2017 et se situe sur le village de Méaudre, au hameau le Cochet.

Vous ne connaissez pas encore cette structure ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie de Méaudre pour la découvrir, elle est accessible toute l'année par tous les temps.

Contacts : Marion Cottaz [06 79 14 48 65](tel:0679144865) ou Mairie de Méaudre [04 76 95 20 16](tel:0476952016)

Hameau Le Cochet

38112 Autrans-Méaudre en Vercors

speleotourmeaudre@gmail.com

www.autrans-meaudre.com



▼ **Création du CDPC 73** : Frédéric Michel-Villaz, Président du CDPC 73, membre du CAF de Chambéry.

Le CDPC 73 (Comité départemental de pilotage du canyonisme en Savoie) vient d'être enregistré en Préfecture.

Deux administrateurs du CDS 73, sont membres du CDPC afin d'y représenter la FFS.

Il a pour action, la coordination et la représentation de la pratique du canyon, tant au niveau amateur que professionnel en Savoie.

Il est issu de la volonté collective des professionnels et des amateurs fédérés de Savoie, pratiquant le canyon, de mettre en commun leurs forces.

Les missions du CDPC :

- Pérenniser l'activité,
- Conserver un accès libre et gratuit,
- Participer à l'organisation de la pratique,
- Favoriser et coordonner la diversité des pratiques,
- Conseiller et accompagner les porteurs de projet,
- Recueillir et traiter les retours d'informations du terrain.

Pour faciliter la communication de l'information et les remontées du terrain vers le CDPC73, des représentants de massif sont à votre disposition.

Le CDPC s'est voulu représentatif de tous. Si vous aussi vous voulez et pouvez nous rejoindre pour participer à notre action, vous êtes les bienvenu(e)s.

Contacts disponibles auprès du secrétariat fédéral.

Vous recevrez très vite les premières informations que nous avons à partager, notamment les plannings de présence pour les canyons de Ternèze et du Pont du Diable afin de limiter la sur-fréquentation estivale.

Ce type de structure permet, entre autres, d'établir de bonnes pratiques entre amateurs et professionnels sur des sites fréquentés et de simplifier les échanges avec les collectivités locales.

La Fédération peut conseiller et accompagner les adhérents souhaitant monter de tels projets dans d'autres départements.



✓ **Agenda** : <https://ffspeleo.fr/agenda-national-47.html>

- **Bruniquel sur ARTE** : 3 juillet à 9h20 du matin, et jusqu'au 13 août, le replay...
<https://www.arte.tv/fr/videos/078144-000-A/neandertal-le-mystere-de-la-grotte-de-bruniquel/>
- **Réunions du bureau** : réunions physiques remplacées par des réunions téléphoniques en soirée : 24, 25 juin et 1 et 2 juillet.
- **Réunion au CNOSF, Paris** - 3 juillet.
- **Journée thématique "Economie sociale et solidaire"** : 2 juillet, Paris, en présence de la ministre des Sports.
- **Camp Junior FFS**, du 8 au 12 juillet 2019, à Vallon Pont d'Arc (07). **COMPLET !**
- **Rassemblement international autour du gouffre Berger** : 20 au 30 juillet 2019



- **4th Summer School on Speleothem Science (S4)** : 11 au 17 août 2019, Cluj-Napoca (Roumanie)
- **Formation de moniteur fédéral de canyoning**, du 26 au 30 août 2019, Hautes-Alpes.
- **Rassemblement Causenard** : 6 et 7 septembre 2019, à Camprieu (Abîme de Bramabiau) (30)
- **Réunion du conseil d'administration de la FFS** : 7 et 8 septembre, Lyon
- **Rassemblement spéléo lors des Journées Aliénor** : 14 et 15 septembre 2019, à Fumel (47), organisées par le CSR de Nouvelle Aquitaine.
- **Commission interfédérale de plongée souterraine**, Marseille, 20 septembre 2019
- **Speleo Dägen** : 20 au 22 septembre 2019 Ferrières (Belgique)
- **50 ans de la Combe aux Prêtres** : 20 au 22 septembre 2019
- **Formation d'instructeur fédéral de canyoning**, du 24 au 29 septembre 2019.
- **Rencontres européennes du réseau européen des sports de nature (ENOS)**, du 24 au 26 septembre, Portugal.
- **13^{ème} EuroSpeleo Forum 2019** : 26 au 29 septembre 2019, à Sofia (Bulgarie)
- **JNSC d'automne** : 5 et 6 octobre 2019 (inscriptions des manifestations dès à présent sur le site <https://jnscc.ffspeleo.fr/>)
- **Journées de formation continue « recyclage » des encadrants en spéléologie**, du 1^{er} au 3 novembre, Doubs.
- **5^{èmes} Assises nationales de l'environnement karstique** : 8 au 11 novembre 2019, à Bourg-en-Bresse (01).
- **Journées d'étude du Pôle Enseignement et de ses commissions (EFS, EFC et EFPS)** : 16 et 17 novembre, Dijon

